

RAPPORT DE LA COMMISSION MEDICALE ET DE PREVENTION REGIONALE, AG AURA 21 11 2020

Cette AG a lieu un an après celle de Roanne et j'évoquai alors deux développements positifs qui ont été depuis ce printemps mis en sommeil ou je dirais plutôt qu'ils ont entamé un séjour prolongé en caisson...

Ces points positifs étaient l'amélioration de la communication des échanges avec la CTR au travers d'échanges avec les encadrants et de soutiens mutuels à nos travaux. L'objectif était de réguler et de discipliner la gestion des connaissances des cadres dans le domaine de la physiologie, de l'anatomie, des accidents de plongée pour rendre les savoirs accessibles, compréhensibles et utilisables. La suspension de nombre de formations a limité l'ampleur de notre démarche mais l'objectif reste le même au travers des moyens de rencontre que nous pourrions utiliser.

L'autre est le développement du sport santé, sport bien être qui devra encore plus se poursuivre au décours de la pandémie, par la formation de cadres, avec le soutien des CODEP et si besoin des CDOS.

Les applications en sont si nombreuses et leur utilité si évidente au côté des activités fédérales traditionnelles que les réticences initiales de certains cadres ou clubs sont en passe de s'évaporer.

Nous sommes dès à présent en situation de réaliser des formations niveau I, validantes, dans les différents départements et commencer à traiter dès aujourd'hui ces demandes.

Au niveau des compétitions, l'annulation de la ronde de Mallet et de plusieurs autres épreuves ne m'a pas permis de me rendre sur ces épreuves mais je reste disponible pour soutenir les organisateurs de compétitions qui pourraient avoir besoin de renfort pour la sécurité de certaines compétitions.

Le point négatif que j'évoquais les années précédentes était la motivation incertaine et le désengagement de médecins fédéraux depuis l'évolution de la réglementation du CACI.

Nous devons poursuivre la nomination et la formation des médecins fédéraux pour faire évoluer celle-ci vers un rôle de référent pour les structures de plongée, mais aussi pour leurs confrères généralistes ou spécialistes.

Nous avons proposé de mettre en place des réunions décentralisées en direction des médecins fédéraux, élargies aux médecins intéressés par cette démarche, ceci dans tous les territoires d'AURA

Nous travaillons d'ores et déjà à mettre en place un calendrier de réunions au printemps.

La situation actuelle est complexe et notre activité est très impactée, mais des solutions existent et certaines d'entre elles sont de nature à même améliorer notre pratique et notre fonctionnement.

Charles MERCIER-GUYON
Président de la CMPR AURA